



**DEMANDE DE PAIEMENT PRÉAUTORISÉ  
PAR CARTE DE CRÉDIT**

La Ville percevra automatiquement les montants nécessaires pour acquitter votre compte trimestriel d'eau et d'égout à votre compte de carte de crédit à la date d'échéance.

Vous continuerez de recevoir un exemplaire de votre compte trimestriel d'eau et d'égout.

\*\*\*\*\*

Nom : \_\_\_\_\_

Numéro d'utilisateur : \_\_\_\_\_ N° d'emplacement : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél. résidence : \_\_\_\_\_

Tél. bureau : \_\_\_\_\_

Type de carte :    VISA     MASTERCARD     AMERICAN EXPRESS

N° de carte de crédit : \_\_\_\_\_

Date d'expiration (mm/aa) : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

J'autorise la Ville de Fredericton à imputer **la totalité** des frais trimestriels de mon compte d'eau et d'égout au compte de carte de crédit que j'ai désigné à cette fin. Cette autorisation peut être annulée en tout temps moyennant un avis écrit de ma part.

Signature : \_\_\_\_\_

**VEUILLEZ NOUS AVISER IMMEDIATEMENT SI  
VOTRE CARTE DE CRÉDIT N'EST PLUS VALIDE**

*Comptes d'eau  
Téléphone : 460-2007  
Fax : 460-2972*

*Hôtel de ville  
B.P. 130  
Fredericton (N.-B.)  
E3B 4Y7*

Form No.:	COR-FRM-096F	Service:	Accounting (Accounts Receivable)
Issue No.:	1.1	Issue Date:	04/01/28
Printed On:	January 22, 2008	© May 25, 2001	



## Conditions : paiement des services publics par carte de crédit

J'aviserai par écrit la Ville de Fredericton de tout changement à l'information ou de la fermeture du compte se rapportant à cette autorisation au moins trente (30) jours avant la date du prochain paiement.

Il est entendu que l'interruption de cette autorisation n'a aucun effet sur mon obligation de payer les produits et services faisant l'objet d'un contrat avec la Ville de Fredericton.

Mon institution financière traitera chaque débit comme si j'avais personnellement émis une instruction écrite à la Ville de Fredericton pour lui permettre de prélever le(s) montant(s) indiqué(s) sur ma carte de crédit et elle n'aura pas besoin de vérifier si ces prélèvements correspondent à cette autorisation.

Je comprends que certains débits à ma carte de crédit seront remboursés si :

- (a) le débit n'a pas été fait selon les conditions de cette autorisation;
- (b) cette autorisation a pris fin; ou
- (c) le débit a été affecté à la mauvaise carte de crédit en raison d'une information erronée sur la carte, fournie par la Ville de Fredericton

et si j'envoie un avis écrit à mon service de carte de crédit dans les (90) jours du débit effectué à ma carte de crédit.

Je reconnais que cette déclaration d'autorisation à la Ville de Fredericton constitue une déclaration à mon institution financière.

Je garantis que toutes les personnes dont la signature est nécessaire pour permettre l'utilisation de cette carte de crédit ont signé la présente autorisation.

Signature : \_\_\_\_\_

Form No.:	COR-FRM-095F	Service:	Accounting (Accounts Receivable)
Issue No.:	1.1	Issue Date:	04/01/28
Printed On:	January 22, 2008	©	May 25, 2001